

Brosses, Charles de (Le Président). Du Culte des dieux fétiches, ou Parallèle de l'ancienne religion de l'Egypte avec la religion actuelle de Nigritie. 1760.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

DU CULTE
DES DIEUX
FÉTICHES,
OU

Parallèle de l'ancienne Religion
de l'Égypte avec la Religion
actuelle de Nigritie.

par O. de ...

Respicit angues

Omnigenūmq̄ Deūm monstra & latrator Anubis.

VIRGIL. ÆN. VIII. 697.

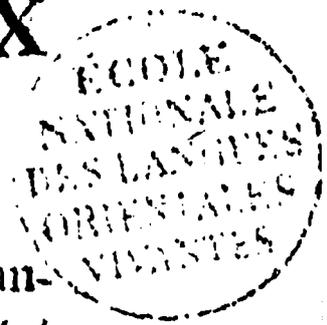


M D C C L X.





DU CULTE DES DIEUX FÉTICHES.



'Assemblage confus de l'ancienne Mythologie n'a été pour les modernes qu'un cahos indéchiffrable, ou qu'une énigme purement arbitraire, tant qu'on a voulu faire usage du figurisme des derniers Philosophes Platoniciens, qui prêtoit à des nations ignorantes & sauvages une connoissance des causes les plus cachées de la nature, & trouvoit dans le ramas des pratiques triviales d'une foule d'hommes stupides & grossiers les idées intellectuelles de la plus abstraite Métaphysique. On n'a guères

mieux réussi, quand par des rapports, la plupart forcés & mal soutenus, on a voulu retrouver dans les faits mythologiques de l'antiquité l'histoire détaillée, mais défigurée, de tout ce qui est arrivé chez le peuple Hébreu, nation inconnue à presque toutes les autres, & qui se faisoit un point capital de ne pas communiquer sa Doctrine aux étrangers. Mais ces deux méthodes avoient une utilité marquée pour ceux qui les premiers en ont fait usage. Les Payens cherchoient à sauver l'honneur de leur croyance de la juste critique des Chrétiens; & ceux-ci profélites & persécutés, avoient un intérêt direct de ramener à eux tout ce qui leur étoit étranger, & de tourner en preuves contre leurs adversaires les anciennes traditions dont ceux-là même demeuroient d'accord. D'ailleurs l'allégorie est un instrument universel qui se prête à tout. Le système

me

DES DIEUX FETICHES. 7

me du sens figuré une fois admis, on y voit facilement tout ce que l'on veut comme dans les nuages : la matière n'est jamais embarrassante ; il ne faut plus que de l'esprit & de l'imagination : c'est un vaste champ, fertile en explications, quelles que soient celles dont on peut avoir besoin. Aussi l'usage du figurisme a-t-il paru si commode, que son éternelle contradiction avec la Logique & le sens commun n'a pu encore lui faire perdre aujourd'hui dans ce siècle de raisonnement le vieux crédit dont il a joui durant tant de siècles.

Quelques Savans plus judicieux, bien instruits de l'histoire des premiers peuples dont les colonies ont découvert l'Occident, & versés dans l'intelligence des Langues Orientales, après avoir débarrassé la Mythologie du fatras mal assorti dont les Grecs l'ont surchargée, en ont enfin trouvé la vraie clef dans l'his-

toire réelle de tous ces premiers peuples, de leurs opinions, & de leurs Souverains ; dans les fausses traductions d'une quantité d'expressions simples, dont le sens n'étoit plus entendu de ceux qui continuoient de s'en servir ; dans les homonymies, qui ont fait autant d'Etres ou de personnes différentes d'un même objet désigné par différentes épithètes. Ils ont vu que la Mythologie n'étoit autre chose que *l'histoire ou le récit des actions des morts*, comme son nom même l'indique ; le Grec *μύθος* étant dérivé du mot Egyptien *Muth*, i. e. *mors* ; terme qui se trouve de même dans la Langue Chananéenne. Philon de Biblos traduit l'expression *Mouth*, qu'il trouve dans le texte de Sanchoniaton, par *Ἅιδας* ou *Pluton* : traduction qui nous indique en passant un rapport formel entre les deux Langues Egyptienne & Phénicienne. Horace semble s'être plu-

DES DIEUX FETICHES. 9

à rendre en Latin l'idée attachée au mot Grec *Mythologie* par la version purement littérale *Fabula manes*, les morts dont on parle tant. Ainsi la simple origine du terme *Mythologie* en donne à la fois la véritable signification, montre sous quelle face la Mythologie doit être considérée, & enseigne la meilleure méthode de l'expliquer. Les savantes explications qu'ils nous ont données ne laissent presque plus rien à désirer, tant sur le détail de l'application des fables aux événemens réels de la vie des personnages célèbres de l'antiquité profane, que sur l'interprétation des termes, qui, réduisant pour l'ordinaire le récit à des faits tout simples, font évanouir le faux merveilleux dont on s'étoit plu à le parer. Mais ces clefs, qui ouvrent très bien l'intelligence des fables historiques, ne suffisent pas toujours pour rendre raison de la singularité des opinions dog-

matiques, & des rites pratiques des premiers peuples. Ces deux points de la Théologie Payenne roulent, ou sur le culte des astres, connu sous le nom de Sabéisme, ou sur le culte peut-être non moins ancien de certains objets terrestres & matériels appelés *Fétiches* chez les Nègres Africains, parmi lesquels ce culte subsiste, & que par cette raison j'appellerai *Fétichisme*. Je demande que l'on me permette de me servir habituellement de cette expression: & quoique dans sa signification propre, elle se raporte en particulier à la croyance des Nègres de l'Afrique, j'avertis d'avance que je compte en faire également usage en parlant de toute autre nation quelconque, chez qui les objets du culte sont des animaux, ou des êtres inanimés que l'on divinise; même en parlant quelquefois de certains peuples pour qui les objets de cette espèce sont moins des
Dieux

DES DIEUX FETICHES. II

Dieux proprement dits, que des choses douées d'une vertu divine, des oracles, des amulettes, & des talismans préservatifs : car il est assez constant que toutes ces façons de penser n'ont au fond que la même source, & que celle-ci n'est que l'accessoire d'une Religion générale répandue fort au loin sur toute la terre, qui doit être examinée à part, comme faisant une classe particulière parmi les diverses Religions Payennes, toutes assez différentes entr'elles. C'est ici (ce me semble, & je me propose de l'établir) un des grands élémens qu'il faut employer dans l'examen de la Mythologie, & dont nos plus habiles Mythologues, ou ne se font pas avisés, ou n'ont pas sçu faire usage, pour avoir regardé d'un trop beau côté la chose du monde la plus pitoyable en soi. Il est constant que parmi les plus anciennes nations du monde, les unes tout-à-fait

brutes & grossières , s'étoient forgées par un excès de stupidité superstitieuse ces étranges Divinités terrestres ; tandis que d'autres peuples moins infensés adoroient le Soleil & les Astres. Ces deux fortes de Religions , sources abondantes de la Mythologie Orientale & Grecque , & plus anciennes que l'idolatrie proprement dite , paroissent demander divers éclaircissemens que ne peut fournir l'examen de la vie des hommes déifiés. Ici les Divinités sont d'un autre genre , surtout celles des peuples Fétichistes , dont j'ai dessein de détailler la croyance , si ancienne & si longtems soutenue , malgré l'excès de son absurdité. On n'a point encore donné de raison plausible de cet antique usage tant reproché aux Egyptiens , d'adorer des animaux & des plantes de toute sorte , * *quibus hæc nascuntur*

* Juvénal. Sat. 15.